RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

**ARRÊTÉ du 15 JAN. 2018**

**Modifiant l'arrêté du 26 septembre 2016 portant nomination à la commission technique spécialisée « Développement agricole et rural » du conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article D.611-15;

Vu le décret n° 2016-614 du 17 mai 2016 relatif à la commission « développement agricole et rural »

Vu l'arrêté du 26 septembre 2016;

**ARRÊTE**

**Article 1er :**

L'article 1 de l'arrêté du 26 septembre 2016, est modifié comme suit :

est désigné représentant :

- pour l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) : M. Daniel ROGUET en remplacement de M. Sébastien WINDSOR

- pour l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA) : M. Sébastien WINDSOR en remplacement de Jacques LEMAITRE

**Article 2 :**

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris le 15 JAN. 2018

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation
le ministre et par délégation;
Le directeur général de l'enseignement
et de la recherche

Philippe VINÇON